



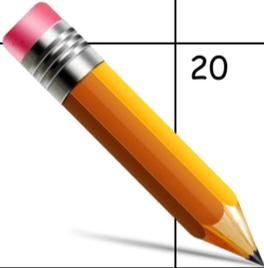
Le Babillard



Septembre 2022

Août 2022 Septembre 2022



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
22 	23 Journée pédagogique	24 Journée pédagogique	25 Journée pédagogique	26 1 ^{re} journée d'école
29	30	31	1	2
5 	6 Date limite pour s'inscrire à la journée pédagogique du 15 septembre.	7	8	9
12 	13	14 18h30 Rencontre de parents 19h30 Assemblée générale de parents	15 Journée pédagogique	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29 	30 Attestation de fréquentation scolaire



Informations de la rentrée

- La rentrée est le vendredi 26 août.
- Pour les élèves de la 1^{re} à la 6^e année, le rassemblement se fera sur la cour selon l'horaire régulier (de 8h05 à 15h18). Les élèves de la 2^e à la 6^e année doivent entrer seuls dans la cour. Les parents pourront accompagner les élèves de la 1^{re} année dans la cour.
- Pour les élèves de la maternelle 4 ans et des maternelles 5 ans, le rassemblement se fera sur la cour à 9h30.
- Pour les élèves des classes AMPLI (15, 25 et 36), le rassemblement se fera sur la cour à 10h00.
- Les listes de fournitures scolaires sont sur le site de l'école : <https://la-petite-patrie.cssdm.gouv.qc.ca/>
- Le service de garde sera ouvert de 7h00 à 18h00.

Service de garde

- Nous vous rappelons que le jeudi 15 septembre prochain sera une journée pédagogique à l'école. Vous recevrez l'inscription et le thème par courriel.
- Un petit rappel, les élèves doivent avoir un repas froid sur l'heure du midi. Si vous le désirez, vous pouvez toujours faire appel au service de traiteur via leur site internet www.lelunch.ca 450 444-3737.
- Voici le courriel du service de garde pour plus d'information lapetitepatrie.sdg@cscdm.qc.ca
- Mme Saliha Chaib a été nommée officiellement technicienne responsable de notre service de garde. Vous pouvez la rejoindre au 514 596-7344.
- Tous les élèves (de la maternelle 4 ans à la 6^e année) qui fréquentent le service de garde le matin doivent monter directement dans les locaux du service de garde au 2^e étage. Les élèves ne doivent pas passer par leur casier de classe.
- Lorsque vous venez chercher votre enfant après l'école, vous devez vous présenter à l'entrée principale du service de garde sur la rue Henri-Julien.



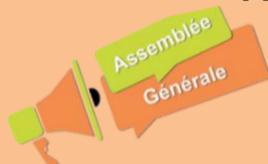
INFORMATIONS COVID-19



- Le port du masque n'est pas obligatoire.
- Les enfants qui présentent des symptômes ne doivent pas venir à l'école (isolement de 24 heures avec test rapide négatif pour revenir à l'école).
- Les enfants qui auront un résultat positif devront s'isoler pendant au moins 5 jours.
- Pour connaître les modalités d'isolement, veuillez vous référer au logigramme : [DRSP de Mtl-Logigramme COVID-19 SGEE et scolaire - FR 2022-05-16.pdf \(santemontreal.qc.ca\)](#)
- Chaque élève recevra 2 boîtes de tests rapides dans la semaine du 29 août.

Soyez assurés que je vous transmettrai toutes les informations dès que je les recevrai.

Assemblée générale et rencontre de parents 14 septembre 2022



- La rencontre de parents aura lieu avec l'enseignant/e de votre enfant à **18h30**.
- L'assemblée générale aura lieu à **19 h 30**.

Nous sommes en attentes pour les modalités des rencontres (présence ou visioconférence).

Nous avons hâte de faire votre connaissance!

Déclaration de l'absence de votre enfant

Pour déclarer l'absence de votre enfant, veuillez écrire un courriel à l'adresse suivante : ndd@cssdm.gouv.qc.ca ou appeler au secrétariat au 514 596-5480.

Merci de votre collaboration.

Attestation de fréquentation scolaire

Comme chaque année, le gouvernement nous demande de recenser le nombre d'élèves dans l'école. Cette année, l'attestation de fréquentation scolaire se tiendra le **vendredi 30 septembre**. Il est très important que votre enfant soit présent à cette date. Si votre enfant est absent, vous devrez vous présenter à l'école pour signer le document.

VOYAGES À L'ÉTRANGER DURANT L'ÉTÉ ET RETOUR À L'ÉCOLE APRÈS LE 12 SEPTEMBRE

Les enfants qui arriveront **après le 12 septembre** verront leur inscription désactivée selon la politique d'admission scolaire du CSSDM. S'il y a d'autres inscriptions en attente, les enfants arrivés après cette date pourraient perdre leur place et devoir changer d'école si les groupes sont pleins. Merci à l'avance de vous assurer que votre enfant soit présent à la première journée d'école, soit le 26 août!

VOYAGES À L'ÉTRANGER DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE

Si un élève est absent pour plus de vingt (20) jours ouvrables consécutifs en cours d'année, pour une raison autre que la santé, son inscription à l'école sera annulée. Le parent doit présenter les documents requis pour effectuer une nouvelle demande d'inscription. L'élève pourra faire l'objet d'un déplacement vers une autre école, à son retour, s'il n'y a plus de places disponibles dans sa classe. Veuillez noter que l'enseignant de votre enfant ne fournira pas de travail scolaire.

Secrétariat

Mme Leila Moulti sera de retour à notre école en tant que secrétaire.

Nous vous rappelons que les **frais scolaires** doivent être payés le plus rapidement possible via l'enseignante ou directement au secrétariat. Les chèques et l'argent comptant (montant exact) sont acceptés.



Merci de votre habituelle collaboration !

Mot de la direction

Chers parents,

Je suis très heureuse de débiter une nouvelle année avec vos enfants et avec l'équipe-école. La réussite de tous les élèves dans un environnement stimulant et sécuritaire demeure notre priorité.

Vous recevrez en début d'année le nouveau code de vie de l'école. Cette année marque également le début d'un nouveau projet éducatif. Les parents sont invités à participer à l'assemblée générale de l'école du 14 septembre. Notre partenariat se doit d'être poursuivi. Avec votre appui comme parent, nous réaliserons de belles et de grandes choses.

Je vous souhaite une belle année scolaire!

Mélanie Cormier, directrice
cormier.m@cssdm.gouv.qc.ca

PROCHAINEMENT

À venir en octobre...

3 octobre :	Journée pédagogique
7 octobre :	Première communication
10 octobre:	Congé de l'Action de grâce
17 au 21 octobre :	Photo scolaire